

[Text]

Mr. Foster: To me, that would be an advantage. I am just wondering whether there are other factors like the automatic opting in of a 25 per cent carried interest by the Crown. Obviously, this covers a massive territory. Are there other problems that we are likely to hear about when we have the oil exploration and production groups before us, besides that 25 per cent automatic carried interest?

Mr. D. Crosby: I would imagine that upon the institution of a regime this complex and all-embracing there are going to be lots of problems. I suppose that is one reason why there has to be a fair amount of flexibility in it so that it is not cast into too solid concrete and there can be no changes as time goes on as a result of that. I suppose that is one reason why a regime as comprehensive as this one has, for example, so much discretion built into it, so that movement can be made one way or the other as time goes on and as practice indicates. Perhaps that is not quite the best way of doing things and perhaps some other way is better.

The Chairman: Mr. Oberle is next. I would like to remind members that we should really try to go through this with Dr. Crosby and question him as he moves through, otherwise we are going to be repeating ourselves later as other witnesses come before the committee; we should be using Dr. Crosby to our full advantage and his full advantage while he is here. Mind you, he will be available at any time, but let us make full use of him now. Mr. Oberle.

Mr. Oberle: One question, again going back to the 25 per cent ownership. You seem to be defending the government's position. You are saying that the criticism with respect to the backing-in provision is unfair. Are you suggesting that the 25 per cent grant that the government contemplates making to companies, regardless of their blood type or blood colour, would be available retroactively to companies that have invested in leases and have made certain improvements on it, or is it from here on in?

Mr. D. Crosby: Mr. Chairman, I would like to render again my deepest apology. If I have given the impression that I am trying to in one way or another to influence the thinking of anybody here as to the positive or negative aspects of this proposed act, all I am trying to do at this point in time is to inform, if they wish, members of the committee as to the clauses that pertain to these particular items. I sincerely hope I have not given the impression that I am entering into argumentation of any sort with anybody here, because nothing was further from what I sincerely want to do. I simply want to express what this bill does, clarify if I can the technical content of the bill and simply point out the major sections that people may refer to, if they wish, that bring out these particular points. I hope that I have not given any impression other than that. If I have, I apologize again.

[Translation]

moitié de ce qu'il possédait lorsqu'il se convertissait à une concession?

M. Foster: Cela me paraît être un avantage. Je me demande simplement s'il y a d'autres facteurs comme l'option automatique dans le cas d'intérêts appartenant pour 25 p. 100 à la Couronne. Cela couvre évidemment un territoire immense. En dehors de ces 25 p. 100 d'intérêts automatiquement reportés, y a-t-il d'autres problèmes dont pourraient nous parler les groupes de prospection et de production pétrolière lorsqu'ils comparaitront devant nous?

M. D. Crosby: Je présume que l'instauration d'un régime aussi complexe et aussi englobant donnera lieu à une foule de problèmes. C'est une des raisons pour lesquelles, je suppose, une bonne dose de souplesse est nécessaire pour ne pas être pris dans un carcan qui empêcherait toute modification ultérieure. Si un régime aussi englobant que celui-ci comporte une marge de manoeuvre aussi étendue c'est pour qu'au fil du temps et selon ce que dictera l'usage on puisse bouger de part et d'autre. Ce n'est peut-être pas la meilleure façon d'agir et il existe peut-être une solution plus satisfaisante.

Le président: La parole est à M. Oberle. Je tiens à vous rappeler que nous devons nous efforcer de passer cela en revue avec M. Crosby en lui posant toutes les questions voulues, faute de quoi nous nous répéterons plus tard lorsque d'autres témoins comparaitront; nous devons tirer parti au maximum de la présence de M. Crosby. Bien sûr, il sera à notre disposition quand nous le voudrons, mais essayons maintenant d'obtenir de lui le maximum de renseignements. Monsieur Oberle.

M. Oberle: Une question qui se rapporte encore une fois aux 25 p. 100 des parts. Vous semblez défendre la position du gouvernement. Vous dites qu'il est injuste de critiquer la disposition concernant la garantie. Voulez-vous dire que la subvention de 25 p. 100 que le gouvernement envisage de verser aux sociétés, quelle que soit leur couleur ou leur groupe sanguin, serait mise rétroactivement à la disposition des sociétés qui ont investi dans une concession et qui y ont apporté des améliorations, ou bien cette subvention ne s'applique-t-elle qu'à partir de maintenant?

M. D. Crosby: Encore une fois, monsieur le président, je vous présente mes plus humbles excuses. Si j'ai donné à entendre que j'étais prêt à influencer sur une forme ou sous une autre la pensée de ceux qui sont ici présents quant au caractère négatif ou positif de ce projet de loi, sachez que je cherche uniquement à renseigner les membres du Comité, s'ils le veulent, sur les articles qui se rattachent à ces questions. J'espère sincèrement ne pas avoir donné l'impression que je cherche à entrer en polémique avec qui que ce soit, car rien n'était plus éloigné de ma pensée. Je veux simplement expliquer les conséquences du projet de loi, en clarifier le contenu technique, si je le peux, et simplement attirer l'attention sur les principaux articles auxquels les gens peuvent se référer, s'ils le veulent, et qui porte sur ces questions en particulier. J'espère ne pas avoir donné une impression autre que celle-là. Dans le cas contraire, je m'en excuse encore une fois.